

Développement d'un programme de formation médicale continue dédié à la sclérose en plaques : de la formation à l'évaluation des pratiques.

A Créange

Principes à garder en mémoire

- La FMC ne doit pas s'apparenter à une obligation administrative supplémentaire
- Evaluation individuelle des besoins
 - Elle doit être basée sur la pratique personnelle du professionnel de santé en fonction de son activité et de ses compétences.
- Développement des compétences transversales
- Mise en place d' « outcome measures »
 - Objectifs en termes de changements de :
 - connaissance,
 - technique,
 - approche de problématique,
 - pratique professionnelle.
 - Evaluation des pratiques : EPP

A CREANGE

Buts et objectifs

- Élaborer un programme de FMC et d'ÉPP sur la sclérose en plaques adapté aux modalités de formation continue modernes, permettant d'aborder les différents domaines de compétences.
- Fondé sur les principes pédagogiques du changement de comportement chez l'adulte, le programme sera
 - **Multi-modulaires**
 - **Interactif**
 - **Multi-supports** de façon à répondre aux différents besoins de formation.
- Le programme sera validé et agréé par la Fédération Française de Neurologie, ce qui permettra aux participants de réclamer des crédits.

Les compétences transversales



Types d'activités

Acquisition de connaissances

- Formation web (e-learning)
- Conférence (Plénière de groupe)
- Table ronde
- Vidéoconférence
- Préceptorat

Rétention

- Lectures-quiz
- Panel de discussion
- Débat

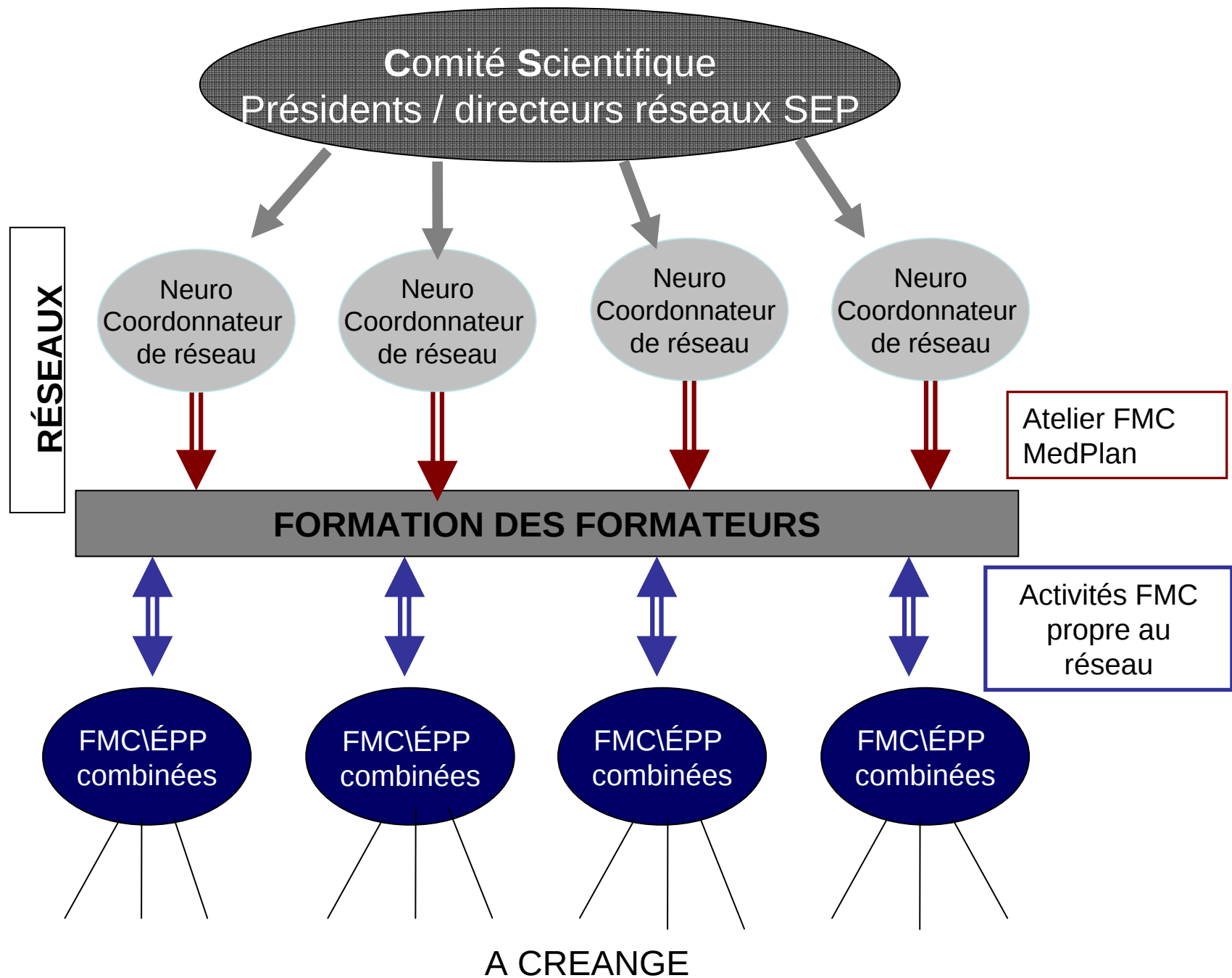
Intégration de compétences à la pratique

- Discussion en atelier (entre pairs)
- Simulation de cas
- Vidéoconférence
- Préceptorat

La démarche

Ces étapes répondent aux exigences d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (ÉPP)

	Étape I	Discussion avec le comité scientifique pour obtention des besoins perçus et réels (web-conférence)	CS/MedPlan
	Étape II	Sondage auprès des membres (sous forme de questionnaire) des réseaux pour obtention des besoins ressentis	Élaboration : MP Distribution : CS
	Étape III	Élaboration des objectifs de formation et des outils qui y répondront	Élaboration/ Rédaction : MP Approbation : CS
	Étape IV	Rédaction d'un plan global de formation avec têtes de chapitres	Rédaction MP Approbation : CS
	Étape V	Validation du projet de FMC et d'ÉPP par la FFN	MedPlan
	Étape VI	Élaboration et rédaction du contenu pour les différents outils	Rédaction MP Approbation : CS
	Étape VII	Élaboration de formulaires d'intention de changement et d'évaluations seront intégrés au programme	MedPlan Approbation : CS
	Étape VIII	Implantation, évaluation et suivi	MedPlan



Conclusions

- Programme SEP validant FMC /EPP
- Ouvert
- Flexible
- En cours d'élaboration